

Les Pétitions suivantes sont séparément présentées et déposées sur la Table :—

Par l'Honorable M. Read,—La Pétition de *James Glass* et autres, de la Ville de *Belleville*, comté d'*Hastings*.

Par M. *Bellerose*,—La Pétition de *Paul Denis*, Avocat, de la Cité de *Montréal*, Province de *Québec*.

Conformément à l'Ordre du Jour, les Pétitions suivantes sont lues :—

De la Société des propriétaires des Mines de Charbon de la *Nouvelle-Ecosse* ; demandant l'introduction d'une mesure pour favoriser l'établissement du Commerce de Charbon dans la Puissance du *Canada*.

De *F. X. Asselin*, Maire de *Ste. Famille*, et autres ; demandant des amendements à l'Acte des Pêcheries.

De *Thomas J. Wallace*, Avocat, d'*Halifax*, dans la Province de la *Nouvelle-Ecosse*, accusant l'Honorable *William Young*, Juge en Chef de cette Province, de s'être conduit d'une manière oppressive et illégale, et de s'être rendu coupable de plusieurs offenses comme Juge en Chef, et demandant qu'il soit pris des mesures pour sa mise en accusation et sa destitution.

L'Honorable M. *Langevin*, l'un des Membres du Conseil Privé de Sa Majesté, présente, conformément à une Adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, la Réponse à une Adresse de la Chambre des Communes pour un Etat indiquant le montant des Péages perçus au Canal de la *Baie de Burlington* depuis 1864 jusqu'à 1867. (*Documents de la Session*, No. 14.)

Ordonné, Que M. *Bellerose* ait la permission d'introduire un Bill concernant le flottage des Radeaux ou Trains de bois dans les eaux de l'intérieur du *Canada*.

Il présente, en conséquence, le dit Bill à la Chambre, lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour demain.

Ordonné, Que M. *Mills* ait la permission d'introduire un Bill pour empêcher les Membres des Législatures Locales de siéger ou voter au Sénat ou à la Chambre des Communes de la Puissance du *Canada*.

Il présente, en conséquence, le dit Bill à la Chambre, lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour demain.

Alors la Chambre s'ajourne jusqu'à demain.

Jeudi, 21 Novembre 1867.

Thomas Coffin, Ecuyer, Représentant du District Electoral de *Shelburne* ; *Thomas Killam*, Ecuyer, Représentant du District Electoral de *Yarmouth*, et *Francis Henry Burton*, Ecuyer, Représentant de la Division Est du District Electoral de *Durham*, ayant préalablement prêté Serment conformément à la Loi, et signé devant les Commissaires le Rôle qui le contient, prennent leur siège en Chambre.

M. l'Orateur informe la Chambre que son Mandat pour la nomination des Membres du Comité Général des Elections est sur la Table,—et le dit Mandat est lu comme suit :—

Conformément à la 31^e clause du Chapitre 7 des Statuts Refondus de la ci-devant Province du *Canada*, intitulé : " Acte concernant les Elections Parlementaires contestées," je nomme l'Honorable *Lucius Seth Huntington*, Représentant du District Electoral de *Shefford* ; *Aquila Walsh*, Ecuyer, Représentant de la Division Nord du District Electoral de *Norfolk* ; *Joseph Dufresne*, Ecuyer, Représentant du District Electoral de *Montcalm* ; *Alexander Morris*, Ecuyer, Représentant de la Division Sud du District Electoral de *Lanark* ; *Alexander Mackenzie* Ecuyer, Représentant du District Electoral de *Lambton*, et *Joseph Godéric Blunchet*, Ecuyer, Représentant du District Electoral de *Lévis*, pour être Membres du Comité Général des Elections, pour la présente Session.